

**Le 20/01/2022**

**Les épreuves de spécialité du baccalauréat général et technologique :  
Session 2022 et suivantes**

Alors que les consultations s'enchaînent depuis plusieurs jours concernant le report des épreuves de spécialité pour le baccalauréat général et technologique prévues du 14 au 16 mars 2022, celui-ci est enfin à l'étude par le ministère.

**Plusieurs demandes ont été exprimées par divers syndicats et autres, telles que :**

- Le maintien des dates des épreuves, mais avec...
  - Des aménagements sur les sujets, le barème...
  - Le remplacement des notes des épreuves par celles du contrôle continu lorsque celles-ci leur sont supérieures (comme ce fut le cas pour la note de philosophie en juin 2021).
- Le report des dates des épreuves.
- L'annulation des épreuves avec remplacement par un contrôle continu.

Si certaines de ces demandes ont semble-t-il déjà été exclues par le ministère, comme celle notamment du remplacement des épreuves par un contrôle continu, rien à ce jour n'est encore acté.

**Le SYNEP-CFE-CGC** s'est déjà clairement opposé depuis longtemps au contrôle continu pour un baccalauréat soi-disant national.

**Le SYNEP-CFE-CGC** demande fermement le report de ces épreuves non seulement pour cette session 2022 mais aussi pour les suivantes si cet examen continue à exister. En effet, ces épreuves de spécialité à cette période de l'année sont une aberration (délais trop courts de préparation et course permanente contre la montre pour boucler le programme...), comme nous ne cessons de le souligner depuis la réforme du bac du Ministre Blanquer.

**Le SYNEP-CFE-CGC** est donc partisan d'un report pour fin mai, ce qui permettrait aux enseignants de pouvoir faire leur programme avec plus de sérénité et de garder ainsi les élèves motivés et mobilisés tout au long de l'année scolaire.

**Nadia DALY**